

Introduction

Fatou Sow & Ndèye Sokhna Guèye

Cet ouvrage s'inscrit dans la *Série sur le genre* initiée par le CODESRIA, à partir du premier Symposium sur le Genre du Caire, en 2002. C'est un nouveau jalon, parmi les diverses activités et publications autour de ces questions, avec pour objectif de « capturer l'essence des débats actuels et élargir la contribution africaine aux réflexions sur les thèmes portant sur le genre, le féminisme et la société en général », comme l'indique la note de présentation de la série. Les débats couvrent un large spectre de thèmes touchant aux femmes et aux rapports sociaux entre les sexes, et expriment des opinions très variées, témoignage d'une grande liberté d'expression des intervenant(e)s. Cette liberté est certes indispensable pour que chaque protagoniste puisse créer/s'approprier, construire/déconstruire, accepter/rejeter tout un corpus de savoirs, de stratégies et d'actions produit autour des femmes, de leurs situations et rôles dans leur société et dans le monde. Les Africaines ont longuement critiqué les perspectives féministes occidentales¹, d'où la mise en garde permanente dans la note d'introduction, mais aussi par de nombreux collègues, femmes et hommes, « d'encourager la production des connaissances basées sur le genre qui s'inspirent des réalités africaines ». Si cette observation est utile, elle devient à force problématique, comme l'ont montré les premières publications de cette série. Elle permet de battre en brèche tout discours, pratique ou argumentation féministe dénoncés comme occidentales, alors que plusieurs décennies de réflexions partagées ont permis aux Africaines de créer leur propre discours et de contribuer à la réflexion globale. À force de revendiquer les différences d'expériences, on finit par ne plus reconnaître les inégalités entre les sexes au détriment des femmes, ni remettre en question les éléments de cultures et de religions qui oppriment les femmes. Il faut aujourd'hui s'accorder sur la diversité des féministes, reconnaître les différences de perspective et engager tous les débats même contradictoires, car les questions sont de nature assurément politique. Les réflexions sur les questions du genre en Afrique, initiées par Patricia McFadden à SAPES (Zimbabwe), comme la revue en ligne « *Feminist Africa* », sous la houlette de Amina Mama à l'African Gender Institute (South Africa), entre autres, ont été des contributions considérables, à la fin des années

1999 et début 2000. En effet, Patricia McFadden (1999), affirme avec autorité et justesse, « l'analyse de genre et les politiques féministes ont ouvert des fenêtres d'opportunités dans des termes centrés sur les expériences des femmes dans tous les sites clefs du pouvoir dans les sociétés africaines ; non seulement, elles mettent en défi les normes et les valeurs patriarcales établies dans l'académie et dans les centres de décision, mais elles favorisent également l'émergence de nouvelles énergies intellectuelles et d'idées à tous les niveaux d'interaction sociale² » (1999).

Les articles réunis ici sont le fruit de communications présentées lors du symposium sur le genre, organisé par le CODESRIA du 8 au 10 avril 2002, au Caire (Égypte), en collaboration avec le Centre de recherche afro-arabe (*Afro-Arab Research Centre*). Le titre du symposium, « *Recherche sur le genre en Afrique au nouveau millénaire : perspectives, directions et défis* », était révélateur de l'état d'esprit de cette manifestation qui réunissait des chercheurs des deux sexes provenant de plusieurs pays d'Afrique (Égypte, Soudan, Éthiopie, Nigeria, Cameroun, Sénégal, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Maroc, République démocratique du Congo et Afrique du Sud), des États-Unis et d'Europe. L'objectif était d'effectuer un état des lieux critique des études sur le genre en Afrique de ces dernières décennies et de définir de nouvelles pistes et directions de recherche à l'orée du XXI^e siècle.

Les essais de cette publication se positionnent donc face aux universalismes et aux particularismes des études occidentales du féminisme et de genre. Ils discutent l'eurocentrisme, les épistémologies et les cultures africaines, les legs coloniaux, les réalités postcoloniales, les dilemmes et autres défis actuels qui se posent à la recherche africaine lorsqu'elle veut articuler le féminisme et le genre aux réalités des économies et cultures africaines.

Le colonialisme et le néocolonialisme ont bouleversé de manière durable les structures des cultures, politiques et économiques du continent africain. La restructuration du marché mondial et les dérégulations imposées de ce fait aux économies ont eu des impacts spécifiques, à l'origine des transformations politiques cruciales, d'aggravation des fractures de multiples natures entre régions et pays, entre catégories sociales dans le même pays. La mondialisation a entraîné la redéfinition du rôle et de la souveraineté de l'État, notamment dans les pays du Sud y compris l'Afrique. Susan George, fondatrice d'ATTAC³ et fortement engagée dans la réforme de l'organisation mondiale du commerce, dénonçait, dès les années 2000, la « marchandisation du monde » (2001). Les processus de mondialisation et de libéralisation sont étroitement liés.

La mondialisation économique a affecté l'ensemble des secteurs d'activités en Afrique. À partir des années 1980, les programmes d'ajustement structurel ont jeté les bases de la mondialisation (Taylor 2002) et suivis de la levée des entraves au commerce international et aux flux financiers, ont pesé sur les activités productives des populations reléguées pour la majorité dans le secteur informel. Les activités des femmes n'ont pas été épargnées. Ces contraintes continuent, comme le soutient Attac-France, face à la crise financière de 2008.

« La crise économique et financière qui atteint durement les populations n'est pas le fruit de la malchance », accuse l'organisation qui poursuit :

elle est la conséquence de plusieurs décennies de déréglementation des marchés financiers ouvrant à la spéculation privée un champ de manœuvre sans limite pour jouer sur le cours des devises, des obligations d'État, des actions, sur le prix des aliments, des logements, de l'énergie. Les banques ont trop joué à ce jeu dangereux. À peine sauvées du gouffre par l'argent public, elles se sont lancées à nouveau dans la spéculation la plus effrénée. De nouvelles bulles déstabilisatrices – obligations d'État, crédits carbone, matières premières... – sont à nouveau en train de se former sous les yeux impuissants ou complices des responsables (2009).

Quelles en seront les nouvelles conséquences sur les sociétés africaines ? Ce contexte mondial survenu sur fond d'effets cumulés des diverses tensions politiques, luttes armées, crises économiques et environnementales sur le continent, sur plusieurs décennies, a provoqué les révoltes et les pressions populaires autour de la bonne gouvernance et suscité, pour ce qui nous intéresse ici, de nouveaux questionnements sur l'équité, la citoyenneté et les droits du citoyen.

Dans ces contextes difficiles, les associations féminines et féministes dans le monde et en Afrique ont longuement mobilisé les opinions publiques et interpellé les pouvoirs politiques autour de la condition des femmes et des inégalités entre les sexes. Les conférences de l'année 1975, déclarée Année internationale de la femme, et de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'en est suivie (1975-1985), de même que les différents sommets mondiaux autour, par exemple, des questions critiques de l'environnement, de la population, du développement social, ont servi de cadres exceptionnels de combat des femmes pour leurs droits. Ils leur ont permis, en Afrique, de faire entendre leur voix, de développer, d'échanger et de confronter des objectifs, des priorités, des discours et des stratégies et d'obtenir des succès notoires en matière des droits des femmes et de meilleure justice entre les sexes, alors que les organisations influentes des sociétés civiles africaines, faut-il le rappeler, n'ont pratiquement jamais pris en compte ces préoccupations. Mais les défis changent au fur et à mesure des mutations politiques et sociales et les complexités nouvelles des situations vécues par les populations africaines et les femmes.

À la manière des altermondialistes qui accusent la force du marché, la privatisation des ressources naturelles, forestières ou minières, sources incomparables de richesse des pays, les rapports déséquilibrés de pouvoir entre le marché et l'État, en partie marchandisé, les femmes dénoncent les maux qu'elles subissent de cette situation dans leur vie quotidienne. « Elles fournissent, souligne V. Taylor, des produits, du travail et des services dans le cadre des obligations familiales, des responsabilités domestiques partagées, de l'aide mutuelle, etc. [...] Le travail accompli, les services qu'elles rendent et leurs productions n'ont pas de valeur économique parce qu'ils n'ont pas de valeur monétaire »

(111-112). Elles posent, dans ce contexte, le déséquilibre dans les rapports hommes-femmes qui aggravent les fractures sociales provoquées par les restructurations politiques et les transformations sociales de ces deux dernières décennies. Celles-ci s'accompagnent d'une fragilisation des repères qui se manifeste à travers un renouveau des religions (islam, christianisme, pentecôtisme et corollaires fondamentalistes) et la résurgence du racisme. Cette situation exige alors le renouvellement du champ de la recherche et surtout de son évaluation qui passe par une élucidation des différences et la reconnaissance de la diversité. À cet égard, les questions telles que les relations asymétriques entre hommes et femmes et les effets différentiels éventuels de ces divers facteurs ne pouvaient plus être ignorés (Imam et al. 1997 ; Bisilliat et Verschuur 2000 et 2001 ; Sow 2001 et 2003). L'utilisation du genre comme cadre analytique permet de réfléchir sur les systèmes sociopolitiques africains qui ont connu des mutations et des recompositions sous l'effet des crises économiques, des avancées démocratiques et de la mondialisation accélérée.

C'est dans cette perspective que les articles réunis dans cet ouvrage proposent une revue et analyse critiques des économies et du droit en Afrique, des cultures et de leurs stéréotypes, des injustices sociales et des inégalités structurelles dont les femmes sont victimes en dépit de leurs contributions significatives au ménage et dans le développement de leur pays. L'ouvrage porte ainsi sur la diversité de genre dans le contexte de mondialisation, sur les expériences des femmes de la citoyenneté, sur les lieux de légitimation de la subordination des femmes sur le plan socioculturel, religieux et politique.

Les deux premiers chapitres s'intéressent au phénomène de la mondialisation et de ses conséquences sur les rôles différenciés des hommes et des femmes. Les auteurs, Fatou Sow et Ndèye Sokhna Guèye s'accordent sur ce constat : la mondialisation est un processus historique qui a profondément touché les femmes et qui les a soumises à une double exploitation : le capitalisme et le patriarcat.

S'intéressant plus spécifiquement aux rapports entre « La globalisation en Afrique : les femmes, l'État et le marché », Fatou Sow (chapitre 1) s'interroge dans une perspective féministe sur « le sexe de l'État [...] et la nature de ses rapports avec les citoyens comme êtres sexués. » dans le contexte actuel de restructuration politique et de transformation socioéconomique que vit le continent. La convergence apparente entre les intérêts masculins et la définition de priorités nationales pousse l'auteure à penser que l'État lui-même est une expression directe des préoccupations masculines, autrement dit fondamentalement patriarcal. Sa réflexion sur la nature politique des rapports d'inégalité de sexe est menée dans le cadre des lois et de leur application dans le Code de la famille que Fatou Sow juge comme le lieu juridique d'assujettissement de la femme à l'homme, codes civils ou religieux ayant institué l'homme en chef de famille.

Prenant l'exemple du Sénégal, l'auteure démontre que la résistance des structures patriarcales, ainsi que la forte prégnance des pesanteurs socioculturelles et des stéréotypes sexistes à l'égard des femmes régissent des domaines importants de la vie des femmes tels que le mariage, le divorce, l'héritage, l'autorité maritale et paternelle, l'avortement, etc. Certaines lois afférentes à la famille et aux rapports hommes-femmes, continuent, dans un système juridique laïc, d'être inspirées par les traditions musulmanes (polygamie, héritage, veuvage) et favorisent l'inégalité entre les sexes que la constitution en vigueur condamne. Les facteurs socioculturels, les valeurs et les comportements sociaux contribuent également à perpétuer les discriminations à l'encontre des femmes. On peut citer tous les préjugés sexistes, la polygamie, les mutilations génitales féminines condamnées par la loi, depuis 1999, mais toujours pratiquées, les mariages précoces et forcés, la faible représentation féminine en politique, les difficultés d'accès aux ressources naturelles, matérielles et financières. Fatou Sow constate finalement que les institutions de pouvoir en Afrique, contrôlées par les hommes, contribuent très souvent à la consolidation et à la reproduction des inégalités entre les sexes, alors que la plupart des constitutions du continent rejette toute les discriminations à cet égard. Elle s'est appesantie sur le contrôle, par l'État du corps, de la sexualité et de la fécondité des femmes qui sont au cœur des politiques nationales de la famille et de la population. Ce contrôle est perceptible dans le contexte des droits reproductifs (contraception, planification familiale, avortement, etc.). L'originalité du chapitre de Fatou Sow est de montrer, en définitive, comment les processus induits par les politiques gouvernementales n'ont pas réussi à promouvoir l'égalité entre les sexes, car jusqu'à présent, elles ne remettent pas fondamentalement en cause les sources culturelles et religieuses qui continuent de générer et de perpétuer l'exclusion/marginalisation des femmes.

L'article de Ndèye Sokhna Guèye (chapitre II), « L'Impact de la mondialisation sur l'artisanat féminin : changement et résistance dans la production céramique de la Moyenne vallée du fleuve Sénégal (XVIe-XXe siècles) », met l'accent sur l'aspect historique de la situation des femmes, va aussi dans le même sens de la compréhension du phénomène de la globalisation et de son impact sur les femmes. Faisant écho à Samir Amin qui démontre que l'Afrique est impliquée depuis longtemps dans l'économie mondiale (Amin 2001), son chapitre traite de l'intégration de l'artisanat féminin dans les processus de production et de consommation mondiaux depuis le XVIe siècle, avec l'arrivée des Européens sur le continent africain. Cette mondialisation a entraîné une redéfinition des rôles sociaux des femmes et des hommes. Une approche sur la longue durée lui a permis de démontrer comment les développements politiques et économiques des dernières décennies ont affecté le travail de la poterie dans la Moyenne vallée du fleuve Sénégal. Le contact de la vallée avec le système global européen, du XVIe siècle à la colonisation du Sénégal de la fin du XIXe siècle, a conduit à des bouleversements socio-économiques et politiques liés à la traite

transatlantique. En se basant sur des données historiques et archéologiques, Ndèye Sokhna Guèye démontre comment la traite atlantique, suivie de la colonisation, ont introduit des produits manufacturés européens qui ont concurrencé les fabrications locales. Par ailleurs, le climat de violence, d'insécurité et d'instabilité, dû aux guerres, a complètement déstabilisé la fabrication des poteries, rendant ainsi difficile une production céramique de qualité et de quantité. L'auteure fait le même constat négatif pour la période postindépendance durant laquelle la région nord du Sénégal entre dans la phase néocoloniale et postcoloniale qui ne change pas la position du Sénégal comme pourvoyeur de matières premières et continue de subir les conséquences désastreuses de l'impérialisme occidental. Ainsi, après l'indépendance, l'introduction des programmes d'ajustements structurels a accéléré le processus de libéralisation et de mondialisation et a eu des conséquences désastreuses sur l'économie agricole, pastorale et artisanale de la vallée du Sénégal. Les politiques foncières de l'État sénégalais ont spolié les potières de leurs sources d'argile nécessaire à la fabrication des poteries.

Pourtant, affirme Ndèye Sokhna Guèye, au terme de son analyse, les femmes ne sont pas restées des victimes passives et se sont évertuées à résister aux politiques de l'État et à la concurrence des produits étrangers. En utilisant les fondements de leur culture et en adaptant les caractères stylistiques modernes à leur artisanat, les potières sont parvenues à rendre leurs produits plus attractifs et concurrentiels. La dévaluation du franc CFA de 1994 et l'exacerbation de la crise économique ont, pour une fois, joué en leur faveur, car ces phénomènes de la globalisation rendaient difficile l'achat des produits étrangers par les populations rurales tenues de retourner vers les produits du terroir. Cet exemple des potières de la vallée montre que les femmes ont une « capacité d'action » (pour emprunter le terme de Cornwall, 2005) et ont su développer des stratégies originales pour lutter contre la crise et la pauvreté et résister à la mondialisation croissante.

Les trois chapitres suivants mettent en exergue la diversité des expériences des femmes et de leur vécu citoyen face à la société patriarcale, à la religion et à la politique.

La présentation de Naffet Keita (chapitre III) s'intéresse aux « Mécanismes sociologiques de construction des lieux de légitimation de la domination et de l'inégalité des sexes en Afrique de l'Ouest, dans les sociétés bambara, songhay et touareg ». L'auteur s'attache à identifier les logiques sociales et les systèmes de représentation qui sous-tendent la subordination des femmes. Son analyse offre une meilleure compréhension des dynamiques des identités et différences sexuelles dans les sociétés africaines à travers leurs pratiques socioculturelles et économiques.

Naffet Keita identifie trois lieux communs où se construit et s'exerce la domination masculine sur les femmes vivant dans des sociétés sédentaires (songhaï et bambara) ou nomades (touareg). Il s'agit tout d'abord du sexe, avec

un contrôle exercé sur le corps de la femme à travers l'excision et la reproduction. Cette subordination des femmes se poursuit, deuxième lieu, dans la polygamie dans les sociétés songhaï et bambara alors que les Touareg, monogames et endogames insistent sur le rôle reproducteur de celles-ci. Le troisième lieu qui consacre l'inégalité entre les sexes se situe dans les systèmes de production fondés sur une division sexuelle des tâches. Les femmes sont confinées dans la sphère privée des productions vivrières, même si cela leur permet de gagner des revenus suffisants pour en faire des chefs de famille. Cependant, cette indépendance financière ne contribue pas à leur émancipation et n'a pas d'incidences sur leur situation de subordonnées.

Dans la même perspective, Penda Mbow (chapitre IV) s'est intéressée à une pratique institutionnelle de la société qui a un impact sur le vécu différencié des femmes et des hommes : la religion. « Droits humains et religions : autour de la problématique femme et islam » prend prétexte de l'affaire de Safiya Husaini (une Nigériane condamnée à être lapidée pour « délit » d'adultère) et la situation des femmes en Afghanistan sous le régime des Talibans, pour poser la problématique « Femme et Islam ». L'auteure constate que la forte mobilisation des organisations des droits humains autour de ces différentes questions oblige à s'interroger sur la vision islamique de ces droits. Elle s'est ainsi intéressée à la place accordée aux femmes dans les sociétés musulmanes. Sa réflexion s'inscrit dans le cadre plus large du débat concernant la possibilité d'une réinterprétation féministe de l'islam, le port du voile, l'identité musulmane, les rapports entre féminisme et religion, l'orientalisme et le relativisme culturel.

Dans ce débat, Penda Mbow considère le rôle joué par l'Occident ainsi que la conception des militants islamistes comme un prolongement de l'esprit des croisades. Réfléchir sur la conception des droits humains en islam, assure-t-elle, c'est définir « la relation entre le sacré et la quête de la liberté chez l'individu ». Cependant, cette liberté est essentiellement spirituelle et pose la question du sens de soi chez la femme. Cette interrogation constitue un défi face au fondamentalisme rampant qui a démantelé les quelques acquis obtenus par les musulmanes. Le livre de la Marocaine, Fatima Mernissi, le *Harem politique. Le Prophète et les femmes* (1987) ou les travaux de la Pakistanaise, Rifaat Hassan, *The Qur'an and Reproductive Health of Women ; The Qur'an and Sexuality ; The Qur'an and Care Responsibilities*, ont constitué des jalons importants de compréhension de la position de l'islam face aux femmes, même si la réflexion avait été déjà amorcée au XIXe siècle, en Égypte par les réformateurs musulmans. Ces approches, plus ouvertes de l'islam, offrent des possibilités à une égalité entre les sexes et le droit aux femmes de réinterpréter les lois islamiques.

Cependant, le contrôle social sur les femmes, avec l'obligation du port du voile ou de la burqah, les mariages forcés, la polygamie, la répudiation, la tutelle matrimoniale, l'inégalité successorale et la persistance du modèle patriarcal qui prône la prééminence de l'homme, sur la femme continuent de caractériser le contexte musulman. Il est alors difficile d'accepter ou de justifier le port du

voile, la domesticité, le comportement pudique et moral comme des choix individuels et identitaires (Shahidian 1997). Pour Penda Mbow, ces préceptes relèvent plus d'une discrimination de genre et d'une construction sociale propre aux sociétés préislamiques et aux traditions tribales patrilineaires que d'une base coranique ou de prescriptions divines. Il s'avère, par conséquent, utile de montrer le rôle significatif joué par une interprétation déviée de l'islam dans les inégalités de genre. L'auteure reconnaît que les femmes musulmanes ont su développer des stratégies alternatives et aménager des espaces pour donner un sens à leur affirmation de soi, et de conclure avec optimisme que « l'exploration du domaine des droits humains en islam constitue un moyen de renouveler les théories féministes en islam et d'élargir la base de la réflexion ».

La politique et la gouvernance sont deux autres lieux de domination des femmes. Malika Benradi et Houria Alami M'Chichi (chapitre V) s'y intéressent, dans le cadre de la vie politique marocaine. Leur article, « Genre et gouvernance : Analyse des comportements politiques des hommes et des femmes au Maroc », souligne leur participation croissante à la politique et leur présence dans les hautes sphères de l'État, d'où la nécessité d'en rouvrir le débat. Au regard des décennies de lutte pour l'égalité entre les sexes, Benradi et M'Chichi sont convaincues que les femmes sont impliquées dans le processus de démocratisation. L'objectif de leur étude est « de faire ressortir les grandes tendances au sujet des perceptions des citoyens et des citoyennes sur le politique et sur la place qui revient aux femmes dans cet espace ». Les deux auteures insistent sur leur besoin de jouer des rôles de plus en plus actifs dans l'appareil d'État. Leur recherche, centrée sur le genre et la politique, montre comment les hommes et les femmes investissent différemment le champ politique et analyse les facteurs d'inclusion ou d'exclusion qui ont des barrières à plus grande et plus juste participation des femmes dans la construction démocratique au Maroc.

Les femmes rencontrent nombre d'obstacles pour accéder à la pleine citoyenneté car elles ont été maintenues pendant longtemps dans la sphère domestique et exclues du monde politique. Ce clivage privé-public a réduit leur participation à la chose politique. Les résultats de l'étude mettent aussi en relation leur degré d'intérêt pour la politique à leur niveau d'instruction et à leur activité professionnelle. Les femmes actives sont plus susceptibles de s'adonner à la politique et luttent en même temps pour que ce champ ne soit pas réservé exclusivement aux hommes. Mais les stéréotypes de genre continuent de peser sur les fonctions et places attribuées aux femmes dans les ministères qui relèvent, en général, du social et de l'éducatif. M'Chichi et Benradi sont convaincues que ces mutations liées au nouveau contexte socioéconomique et géopolitique ont un impact dans le vécu citoyen des femmes. Enfin, ce chapitre montre qu'en dépit des résistances, les femmes devraient remettre en question la composition de la sphère politique définie par les hommes en Afrique pour participer à la réinvention de l'État et favoriser l'émergence de nouvelles citoyennetés féminines.

« La recherche sur le genre en Afrique : quelques aspects épistémologiques, théoriques et culturels » (chapitre VI) clôt cette collection d'articles. L'auteure, Maréma Touré, avance que les premières études relatives à la problématique du genre, ont émergé des critiques féministes de l'androcentrisme, à savoir le point de vue masculin, des « sciences de développement ». Il fallait alors y remédier en reconnaissant la participation des femmes au processus de développement. Ce fut le passage de l'intégration des femmes au développement à l'approche genre qui permet de poursuivre la réflexion au-delà des facteurs biologiques et d'insister plus fortement sur la relation du masculin et du féminin dans la construction sociale des rapports de sexe. Selon Touré, la Décennie des Nations Unies pour la femme fut un environnement propice à l'éclosion et au renouvellement de la réflexion sur les notions de femme, de féminisme, de genre et d'en évaluer la pertinence et la portée dans les sociétés africaines. L'auteure prend l'exemple de l'Association des Femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD). Elle montre comment les féministes africaines sont entrées dans le débat, à partir de perspectives et de considérations différentes, sinon opposées, aux lectures mises en circulation par leurs homologues du Nord. L'oppression des femmes et ses origines, le sexisme et le patriarcat, les inégalités entre les sexes face à l'accès à l'éducation, à l'emploi, face au droit, à la politique, à l'économie, à la morale, à la science, à la médecine, à la mode, à la culture ou aux media, sont autant de points de divergence. En fait, ces divergences d'interprétation émanent de la nature et les modalités de l'oppression que subissent les Africaines.

L'auteure est alors revenue sur le courant des chercheurs qui contestent le caractère universel de la définition du genre qui varie en fonction des cultures. Les Africaines étaient accusées de reproduire, de manière mimétique, les théories du féminisme occidental, sans tenir compte des réalités propres au continent. Ce courant, personnifié par Oyèrónké Oyèwùmi (1997, 2003 et 2005), rejette l'utilisation des normes culturelles occidentales de genre pour interpréter les sociétés africaines. Oyèwùmi considère que les concepts d'homme, femme ou de patriarcat, que l'expérience occidentale juge essentiellement biologiques et universelles, sont totalement étrangères à l'univers africain dont les catégories sociales ne sont pas basées sur des différences anatomiques (2004 :3). En outre, le concept de genre, selon l'interprétation féministe occidentale, ignore le matriarcat, la matrilocalité, le système matrilineaire, la figure de la mère et le rôle de la procréation (Amadiume, 1997 ; Kanji et Kamara, 2000). Bakare-Yusuf (2004) et Desiree Lewis (2004) mettent en garde contre cette attitude afrocentriste. Refusant la fixation d'Oyèwùmi sur les différences, Maréma Touré suggère de dépasser ce clivage entre féministes du Nord et du Sud et en appelle à une solidarité entre chercheuses des deux pôles. Celles-ci peuvent, sur la base d'une certaine sororité, conjuguer leurs efforts, dans le cadre du « développementalisme », pour aider la femme africaine à améliorer sa condition.

Cependant, cette solidarité doit être réciproque, car le féminisme a « grand besoin de concepts et de lignes de pensée capables de transporter la pensée féministe au-delà de l'impasse néolibérale ... Et pour ce faire, la pensée féministe africaniste est d'un grand apport » (Arnfred 2003:10).

En définitive, les différentes contributions dans ce volume ont proposé de nouvelles productions de connaissances sur les relations entre les sexes, les institutions et les processus sociaux dans le contexte de la mondialisation. Elles ont tenté de montrer les fondements de la répartition des rôles dans les institutions sociales de « base » : famille, religion, culture, loi, fondements qui définissent les prescriptions statutaires consacrant l'inégalité des sexes. Différentes conceptions du féminisme, de l'activisme, des études sur le genre ou sur les femmes ont été exposées à travers les expériences tirées du Sénégal, du Mali et du Maroc. Les nouvelles dynamiques sociopolitiques et religieuses mettent en relief la reconfiguration historique des rapports sociaux de sexe dans le contexte de violences, de conflits, de démocratisation et de nouvelles citoyennetés. Le genre dans l'économie et dans le contexte de mondialisation croissante montre le rôle crucial joué par les femmes africaines dans les activités de production et dans l'émergence de nouvelles formes de négociation avec l'État et le marché mondial. Les types de résistance et les stratégies, que celles-ci ont développés pour sortir de leur situation, ont été mis en exergue. Enfin, ces études ont démontré les changements et les évolutions dans le système de genre qui serait non seulement une construction sociale, mais bien plus, un processus, « une dynamique qui est en perpétuelle négociation » (Hall 1999:236).

Notes

1. On n'en fera pas l'histoire dans cette introduction.
2. « Gender analysis and feminist politics have become the windows of opportunity in terms of centering the experiences of women in all the key sites of power within African societies, by providing not only a challenge to the established patriarchal norms and values in the academy and in policy making sites, but also allowing on new intellectual energies and ideas at all levels of social interaction » (McFadden1999).
3. L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) a été créée en France en 1998 comme revendication primordiale du mouvement altermondialiste, dès son émergence. Celle-ci est toujours en vigueur.

Références

- African Gender Institute, *Feminist Africa*, In <<http://www.feministafrica.org>>, Cape Town, University of the Cape.
- Amadiume, Ifi, 1997, *Reinventing Africa: Matriarchy, Religion and Culture*, London: Zed.
- Amin, Samir, 2001, « L'économie politique de l'Afrique et la mondialisation », *Alternatives Sud*, 8 (3) : 37-48.
- Arnfred, Signe, 2003, « Recherche africaine sur le genre: une opinion du Nord », *Bulletin du CODESRIA*, Numéro 1, pp. 6-10.
- ATTAC-France, *Oui, il faut d'urgence une taxe sur les transactions financières*, <http://www.france.attac.org/spip.php_article10534>, 04/12/2009.
- Bakare-Yusuf, Bibi, 2004, «Yorubas Don't Do Gender: A Critical Review of Oyèrónké Oyèwùmi's the Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses», in Arnfred, Signe, Bibi Bakare-Yusuf, Edward Kisangani, Oyèrónké Oyèwùmi, Desiree Lewis, and Filomena Chioma Steady (Eds.), *African Gender Scholarship: Concepts, Methodologies and Paradigms*, CODESRIA Gender Series 1, Dakar, CODESRIA, pp 61-81.
- Bisilliat, Jeanne et Christine Verschuur, 2000, *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, Cahiers Genre et Développement, N°1, AFED-EFI, Paris-Genève, L'Harmattan.
- Bisilliat, Jeanne et Christine Verschuur, 2001, *Genre et économie : un premier éclairage*, Cahiers Genre et Développement, N°2, AFED-EFI, Paris-Genève, L'Harmattan.
- Camara, Fatou K. et Saliou Kandji, 2000, *L'union matrimoniale dans la tradition des peuples noirs*, Paris, L'Harmattan.
- Cornwall, Andrea (Ed.), 2005, *Readings in Gender in Africa*, Bloomington, Indiana University Press, Oxford, James Currey.
- George, Susan, 2001, « La marchandisation du monde » in « Indignations : les scandales de notre temps », *Nouvel Observateur*, N° Spécial, Paris.
- Hall, Simon, 1998, «A Consideration of Gender Relations in the Late Iron Age «Sotho» Sequence of the Western Highveld, South Africa, in *African Prehistory*, edited by Susan Kent, AltaMira Press, Walnut Creek, California, pp. 235-258..
- Imam, Amina Mama et Fatou Sow (Eds), 1997, *Engendering African Social Sciences*, Dakar : CODESRIA. Version française « *Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines* », 2003, Ayesha Imam, Amina Mama et Fatou Sow (sous la dir. de), éditée par Fatou Sow, Paris : Karthala / CODESRIA.

- Lewis Desiree, 2004. «African Gender Research and Postcoloniality: Legacies and Challenges», in in Arnfred, Signe, Bibi Bakare-Yusuf, Edward Kisangani, Oyèrónké Oyèwùmi, Desiree Lewis, and Filomena Chioma Steady (Eds.), *African Gender Scholarship, Concepts, Methodologies and Paradigms*, CODESRIA Gender Series 1, Dakar : CODESRIA, pp. 27-41.
- McFadden, Patricia et al. (Eds.), 1999, *Reflections on Gender Issues in Africa*, Harare, Southern African Political Economy Series (SAPES) Books.
- Mernissi, Fatima, 1987, *Le harem politique : le Prophète et les femmes*, Paris : Albin Michel.
- Moghadam, Valentine. M., 2002. «Islamic Feminism and Its Discontents: Toward a Resolution of the Debate», *Signs*, Vol. 27, No. 4 (Summer, 2002), pp. 1135-1171.
- Oyèwùmi, Oyèrónké, 1997, *The Invention of Women. Making an African Sense of Western Discourses*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Oyèwùmi, Oyèrónké, 2004, «Conceptualizing Gender, Eurocentric foundations of Feminist Concepts and the Challenge of African Epistemologies», in Arnfred, Signe, Bibi Bakare-Yusuf, Edward Kisangani, Oyèrónké Oyèwùmi, Desiree Lewis, and Filomena Chioma Steady (Eds.), *African Gender Scholarship: Concepts, Methodologies and Paradigms*. CODESRIA Gender Series 1, Dakar : CODESRIA, pp 1-8.
- Sow, Fatou, 2004, « Repenser le développement en Afrique : et si les femmes comptaient ! », in Conférences spéciales de la 10^e Assemblée générale du CODESRIA, Kampala 2002), *Séries de monographies*, Dakar : CODESRIA, pp 43-58.
- Sow, Fatou, 2007, « L'appropriation des études sur le genre en Afrique subsaharienne, in Locoh, Thérèse (sous la dir. de), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, Institut national d'études démographiques.